

Évaluation économique de l'aide informelle

À l'issue de l'enquête nationale Handicap-Santé (2008-2009), le ministère des Solidarités et de la Santé a financé cinq projets de recherche dont l'objectif était d'évaluer la pertinence des choix méthodologiques retenus dans l'enquête, d'éclairer les utilisateurs de l'enquête sur les précautions à prendre avant d'utiliser les données et de formuler des recommandations d'amélioration pour les futures enquêtes portant sur les mêmes thèmes. Ce projet porte sur le questionnement relatif à la valeur de l'aide informelle.

Sur le volet économique, l'enquête Handicap-Santé-Aidants (HSA) reposait sur la méthode dite d'évaluation contingente (MEC) qui permettait de tenir compte des préférences des répondants quant à aider ou non leur proche en perte d'autonomie dans l'évaluation de la valeur économique de l'aide, à la différence de la méthode des biens proxy (valorisant les heures d'aide au prix de l'équivalent marchand le plus proche) ou de la méthode du coût d'opportunité (le revenu auquel renoncent les aidants en aidant leur proche plutôt qu'en travaillant). La MEC repose sur le principe d'une situation de marché hypothétique dans laquelle on demanderait à un aidant informel le montant maximal qu'il serait prêt à payer, le consentement à payer (respectivement à recevoir) pour être remplacé (respectivement pour aider) une heure (supplémentaire) dans la semaine auprès de son proche dépendant. Dans l'enquête HSA, comme dans de nombreuses enquêtes comparables, il s'agissait donc d'évaluer une intention et non un comportement réel constaté dans le cadre d'une expérience naturelle où les aidants se seraient vus proposer aléatoirement des montants à payer ou à recevoir.

La recherche visait à enrichir les enseignements tirés de l'exploitation quantitative de l'enquête HSA au moyen d'entretiens qualitatifs réalisés auprès de profils variés de répondants à l'enquête HSA, aussi bien auprès d'aidants n'ayant pas souhaité répondre à la question sur les montants (pour expliciter notamment les motivations du refus) que de ceux ayant déclaré des montants nuls ou encore positifs. Pour ces derniers, il s'agissait de déterminer les références qu'ils avaient pu considérer dans la détermination des montants déclarés. Avant toute chose, il s'agissait de s'assurer de l'intelligibilité d'une enquête de dimension nationale comportant des questions sur le consentement à payer et à recevoir. À cet effet, il semble que les aidants enquêtés n'aient pas toujours bien saisi la question qui leur a été posée sur cette notion de « consentement à payer ». Les résultats de cette post-enquête ont ainsi conduit les chercheurs à proposer plusieurs axes d'amélioration en vue de leur intégration dans le questionnaire des prochaines enquêtes, notamment en indiquant plus explicitement les contenus de l'aide faisant l'objet des questions sur les consentements (assistance personnelle, surveillance, soins) et les volumes horaires considérés (la considération à la marge de l'évolution de l'offre d'aide, traditionnelle dans la formulation de ces questions dans les enquêtes de ce type : une heure en plus ou en moins, n'étant pas particulièrement adaptée à l'activité des aidants informels, dont certains sont engagés toute la journée auprès de leur proche).

N. B. Les résultats présentés ici sont ceux posés dans le rapport final (2012).

Pour plus d'information sur ce projet

- **Le rapport de recherche est consultable sur le site de la CNSA :**
https://www.cnsa.fr/documentation/081-paraponaris-rapport_final.pdf

À propos du laboratoire

L'unité de recherche SESSTIM-Sciences économique et sociale de la santé et traitement de l'information médicale (INSERM-IRD-Aix-Marseille université) regroupe trois équipes interdisciplinaires en sciences économiques et sociales, en épidémiologie sociale et en biostatistiques et informatique médicale centrées sur des applications aux cancers, aux maladies infectieuses et transmissibles et aux maladies chroniques liées ou non au vieillissement.

<http://www.sesstim-orspaca.org/presentation/sesstim.php>

Contact

Alain Paraponaris
UMR 912 INSERM-IRD – université d'Aix-Marseille
Faculté de médecine
alain.paraponaris@inserm.fr

Référence du projet n° 081
Appel à projets 2009 – Post-enquêtes qualitatives sur le handicap, la santé et les aidants informels (DREES-
Ministère des Affaires sociales et de la Santé)
Titre : *L'utilisation des méthodes d'évaluation contingente de l'aide informelle apportée aux personnes en perte d'autonomie* (A. Paraponaris).